



L'esprit village



Vue d'ambiance



Saint Laurent
de Mure





Le projet, initié par la commune de Saint Laurent de Mure, vise à aménager le centre-bourg en une centralité dynamique, dans l'esprit et les valeurs du village. La qualité et le vivre ensemble ont inspiré les choix d'aménagement pour que l'ensemble des habitants ou futurs résidents, petits comme grands, s'épanouisse dans leur commune.

La qualité des constructions est mise en avant par l'utilisation de matériaux nobles et issus du territoire local.

Le projet s'étend sur 4.3 hectares entre l'avenue de la Mairie et l'avenue Jean Moulin, axes de passage historique et d'un commerce attractif.



Un projet ambitieux, à l'image de Saint Laurent de Mure

Le centre sera réalisé en harmonie avec le patrimoine existant.

Le projet vise à développer :

LES LOGEMENTS
Proposer une offre résidentielle nouvelle et diversifiée.

LES COMMERCES
Soutenir l'activité commerciale en confortant et développant des commerces de proximité et des services.

LES ESPACES PUBLICS
Aménager des espaces de convivialité. Donner à l'avenue Jean Moulin (RD 306) une dimension plus urbaine et renforcer les liaisons piétonnes.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
Doter la commune de nouveaux services.

Pour atteindre ces objectifs, le projet se développe autour de la place centrale, qui prend une dimension symbolique et fonctionnelle au cœur du village. Ouverte sur les deux avenues et les futurs îlots construits, elle devient un lieu animé, d'échanges et d'accueil.

Le projet urbain s'accompagne de travaux d'amélioration du cadre de vie. Il est ainsi prévu de réaménager l'avenue Jean Moulin (RD 306), l'avenue de la Mairie, la place de la Mairie, le square du 11 novembre 1918, ainsi que les abords de la Concorde et le parking près du stade. De nouvelles liaisons piétonnes seront également créées.

LE PLANNING

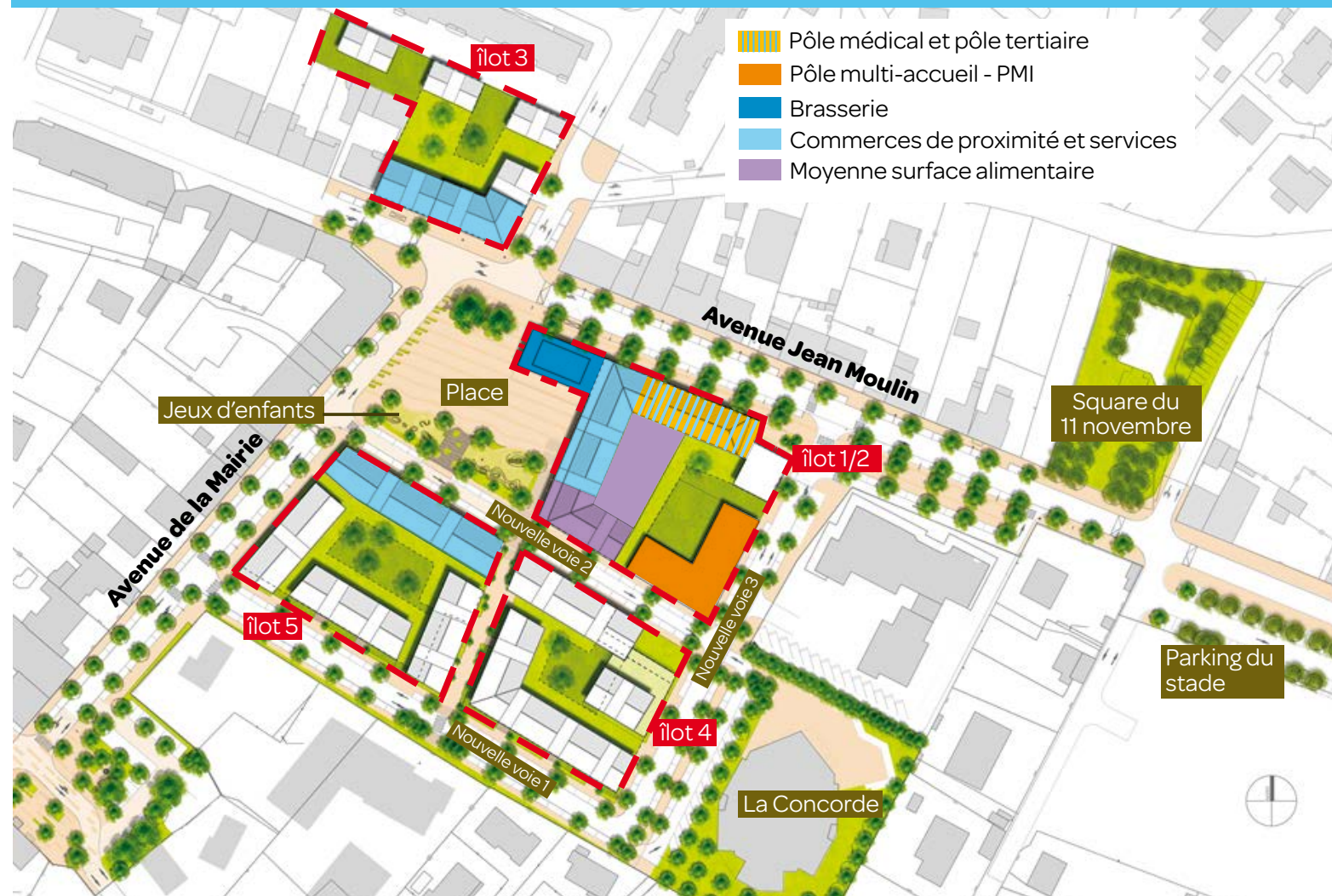
Cette opération s'échelonne sur plusieurs années.

Début 2015 Début des démolitions des premiers bâtiments

3^{ème} trimestre 2015 1^{er} travaux d'aménagement (réseaux, espaces publics)

1^{er} trimestre 2016 Début des travaux de construction

PLAN D'IMPLANTATION DES COMMERCES ET ACTIVITÉS EN REZ-DE-CHAUSSÉE



Éléments essentiels à l'esprit village, les services, le marché forain et le commerce de proximité seront développés : La Poste sera maintenue, des commerces en rez-de-chaussée des bâtiments autour de la place seront installés ainsi qu'une brasserie et une moyenne surface alimentaire.

Un pôle médical et un pôle tertiaire : une nouveauté du futur centre !

Ces deux pôles, prévus sur l'îlot 1, découlent d'une véritable volonté de la municipalité de répondre à une demande croissante et apporter toujours plus de services aux habitants. En effet, le **pôle médical** vise à rassembler des cabinets médicaux ou para-médicaux (médecins, infirmières, psychologues...etc) en un seul lieu pour faciliter l'accès aux soins des patients.

Un second pôle sera, lui, dédié aux **activités tertiaires** (bureaux, PME non artisanales...etc...) augmentant ainsi la présence d'entreprises au cœur du centre-bourg afin de créer une nouvelle dynamique économique.

LE PROGRAMME Quelques chiffres

• 13 362 m² soit environ 200 logements :

- Accession libre
- Locatif social
- Résidence personnes âgées

• 3 745 m² de commerces et services

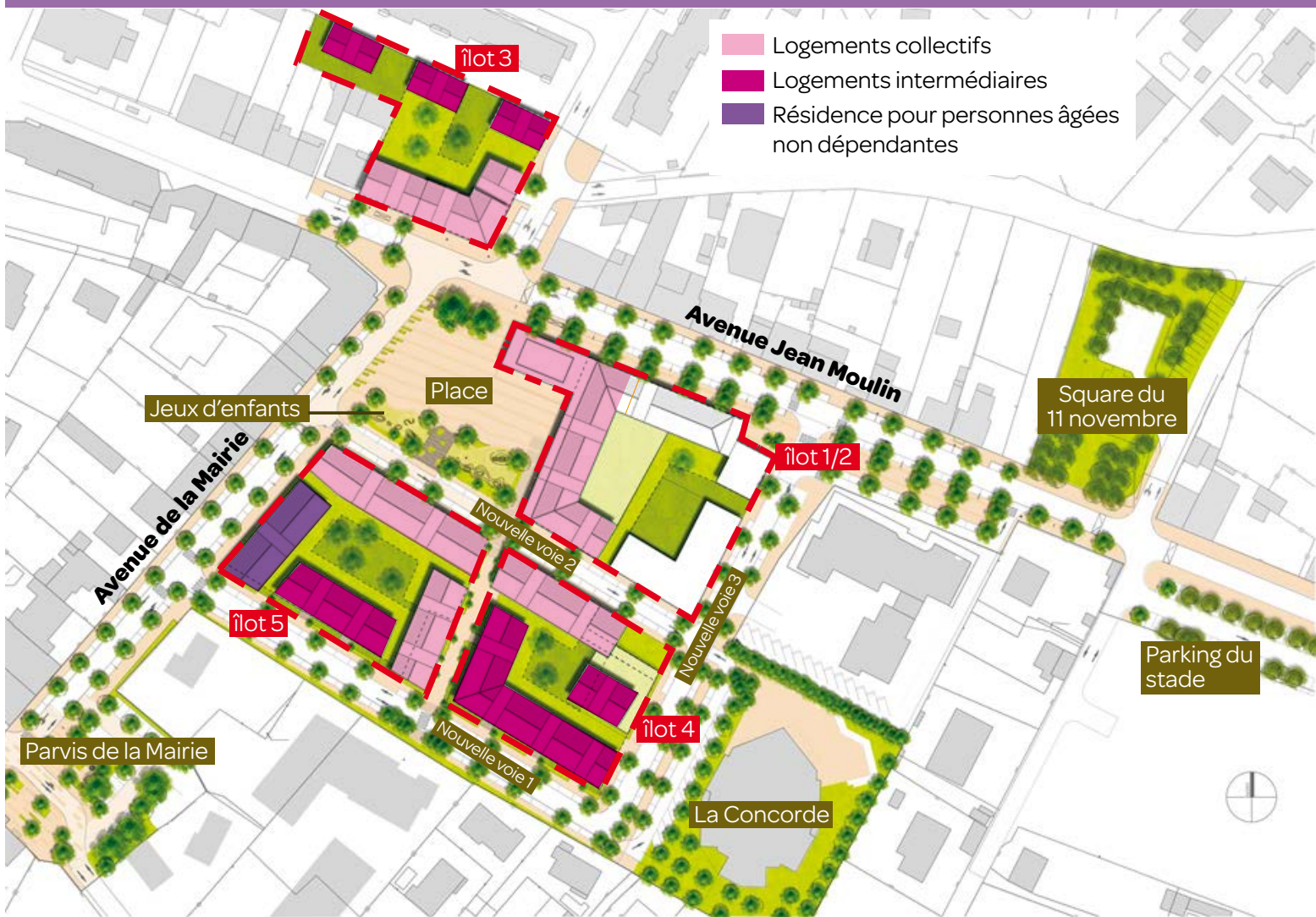
• 1 100 m² de tertiaire, avec le projet d'ouverture d'un pôle médical

• 1 000 m² d'équipements publics

• 240 places de stationnement public en surface

• 365 places de stationnement privé en sous-sol

PLAN D'IMPLANTATION DES LOGEMENTS EN ÉTAGES



Les logements : une offre diversifiée et équilibrée

Environ **200 nouveaux logements** seront construits sur les 4 îlots du projet. Les bâtiments à taille humaine, s'échelonnent entre 1 et 3 étages et seront tous équipés de parkings privés en sous-sol. Une large place est laissée aux logements intermédiaires.

Les promoteurs utiliseront des matériaux de qualité pour optimiser le confort des habitants (lumière naturelle, matériaux nobles...etc).

Une ambiance verte et arborée

Dans le cadre du projet, l'avenue Jean Moulin (RD 306) sera réaménagée. La circulation automobile sera pacifiée et les piétons auront plaisir à emprunter les **larges trottoirs arborés**, de jour comme de nuit grâce à l'installation d'une lumière harmonieuse.

L'ensemble des rues du centre bourg bénéficiera de plantations et les cœurs des îlots seront arborés et végétalisés. Des **jeux d'enfants** seront aménagés dans un environnement de verdure au sud de la Place pour le plus grand plaisir des familles !

Pour suivre l'évolution du projet :

www.saintlaurentdemure.org

www.serl.fr



Saint Laurent
de Mure

SERL
aménagement